

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences –

Industrie, Transport et Logistique, Hôtellerie/Restauration



Très attaché aux enjeux du monde de l'entreprise, de l'emploi et de son adéquation sur notre territoire, le service ESS et Emploi de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault met en œuvre à partir de février 2022 une démarche de Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences (GPTEC) pour les 3 filières : *Industrie, Transport et Logistique, Hôtellerie/Restauration*



Retrouvez l'AMI sur le site emploi du territoire :

<http://emploi.grand-chatellerault.fr>

Cette démarche constitue un enjeu essentiel des politiques publiques, notamment pour la gestion des actifs, des compétences et de l'attractivité de notre territoire.

Dans le souhait de construire un partenariat local sur l'emploi et les compétences, il est nécessaire de vous associer, vous, représentants de vos filières professionnelles afin de diagnostiquer et de mettre en place un plan d'actions concret.

**Vous avez des problématiques de recrutement
dans l'une de ces 3 filières ?**

et/ou

**Vous souhaitez identifier les écarts entre vos besoins
et les ressources disponibles sur le territoire ?**

et/ou

**Vous investir avec vos pairs dans cette étude, être acteur
dans les enjeux d'emploi et représenter votre filière ?**



**CET APPEL À MANIFESTATION
D'INTÉRÊT EST FAIT POUR VOUS!**

Service ESS & Emploi - Coordonnées cheffe de projet :

Margaux COURSEAU

Tél : 06 31 01 59 85

Mail : margaux.courseau@grand-chatellerault.fr

Manifestez votre intérêt



Suivi des réponses

Nous étudierons tous les dossiers et nous vous contacterons au plus tôt pour un 1er échange. Nous vous ferons part des décisions dans les meilleurs délais.

SES ENJEUX :

1. Faire face, anticiper et accompagner les mutations économiques, techniques, technologiques, démographiques, environnementales, sociales, sociétales... et leur impact sur l'emploi, les qualifications et les mobilités professionnelles
2. Prendre en considération les capacités de vos établissements à se développer en anticipant les choix stratégiques économiques et sociaux du territoire
3. Décloisonner et prévenir les politiques de l'emploi et de la formation de manière plus décentralisée et adaptée à vos besoins et aux publics bénéficiaires

SES OBJECTIFS :

Construire un partenariat local sur l'emploi et les compétences en vous y associant réellement pour :

- Anticiper et résorber les tensions sur le marché du travail par une meilleure adéquation entre l'offre et la demande locale, notamment vis-à-vis des difficultés de recrutement, et du besoin d'accompagner les demandeurs d'emploi vers et dans les entreprises
- Anticiper et répondre à vos besoins par une meilleure adéquation entre l'offre de service territoriale et la demande exprimée, afin d'accompagner les entreprises dans leur Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines.

SES CONDITIONS DE RÉUSSITE :

- Engagement et implication des acteurs sur la durée de l'étude et aux dates présentées dans le calendrier prévisionnel ci-dessous

Vous souhaitez rejoindre la démarche ?
Complétez le [formulaire](#) !